

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 48 (1910)
Heft: 10

Artikel: Le Robinson du glacier d'Orny : [1ère partie]
Autor: Chappuis, Th.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-206731>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

PAGE D'HISTOIRE

Voici une page de notre histoire, pas très glorieuse, il est vrai, mais curieuse. Il fait bon les rappeler de temps en temps, ces pages-là, afin de les mettre en parallèle avec celles que l'on invoque le plus souvent et qui nous poussent aisément à croire qu'il n'y en a pas comme nous.

Mais c'est égal, pour bonnes qu'aient été les intentions de Bonaparte, il vous avait une façon de les imposer qui n'était pas ordinaire. On n'oserait plus aujourd'hui, tout de même, parler aux Suisses sur un pareil ton. Jugez !

*

BONAPARTE
PREMIER CONSUL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,
aux dix-huit cantons de la République
Helvétique.

A St. Cloud, le 8 Vendémiaire an 11.

HABITANS DE L'HELVÉTIE,

VOUS offrez depuis deux ans un spectacle affligeant ; des factions opposées se sont successivement emparées du pouvoir ; elles ont signalé leur empire passager par un système de partialité qui accusoit leur faiblesse et leur inhabileté. Dans le courant de l'an 10, votre gouvernement a désiré que l'on retirât le petit nombre de troupes Françaises qui étoient en Helvétie ; le gouvernement a saisi volontiers cette occasion d'honorer votre indépendance ; mais bientôt après, vos différens partis se sont agités avec une nouvelle fureur ; le sang suisse a coulé par des mains suisses.

Vous vous êtes disputés trois ans sans vous entendre : si l'on vous abandonne plus longtemps à vous-mêmes, vous vous tuerez trois ans sans vous entendre davantage. Votre histoire prouve d'ailleurs que vos guerres intestines n'ont jamais pu se terminer que par l'intervention de la France.

Il est vrai que j'avois pris le parti de ne me mêler en rien de vos affaires ; j'avois vu constamment vos différens gouvernements me demander des conseils et ne pas les suivre, et quelquefois abuser de mon nom, selon leurs intérêts et leurs passions.

Mais je ne puis ni ne dois rester insensible aux malheurs auxquels vous êtes en proye : je reviens sur ma résolution : je serai le médiateur de vos différens, mais ma médiation sera efficace, telle qu'il convient aux grands peuples au nom desquels je parle.

Cinq jours après la notification de la présente proclamation le Sénat se réunira à Berne.

Toute magistrature qui seroit formée à Berne, depuis la capitulation, sera dissoute et cessera de se réunir et d'exercer aucune autorité.

Les Préfets se rendront à leur poste.

Toutes les Autorités qui auroient été formées cesseront de se réunir.

Les rassemblemens armés se dissiperont.

Les première et seconde demi-brigades Helvétiques formeront la garnison de Berne.

Les troupes qui étoient sur pied depuis plus

de six mois pourront seules rester en corps de troupe.

Enfin tous les individus licenciés des armées belligérantes et qui sont aujourd'hui armés, déposeront leurs armes à la Municipalité de la commune de leur naissance.

Le Sénat enverra trois députés à Paris : chaque Canton pourra également en envoyer.

Tous les citoyens qui, depuis trois ans, ont été Landamman, Sénateur, et ont successivement occupé des places dans l'autorité, pourront se rendre à Paris, pour faire connoître les moyens de ramener l'union et la tranquillité et de concilier tous les partis.

De mon côté, j'ai le droit d'attendre qu'aucune ville, aucune commune, aucun corps ne voudra rien faire qui contrarie les dispositions que je vous fais connoître.

Habitans de l'Helvétie, revivez à l'espérance !!!

Votre Patrie est sur le bord du précipice : elle en sera immédiatement tirée.

Tous les hommes de bien seconderont ce généreux projet.

Mais si, ce que je ne puis penser, il était parmi vous un grand nombre d'individus qui eussent assez peu de vertus pour ne pas sacrifier leurs passions et leurs préjugés à l'amour de la Patrie, peuples de l'Helvétie, vous seriez bien dégénérés de vos pères !!!!

Il n'est aucun homme sensé qui ne voie que la médiation dont je me charge est pour l'Helvétie un bienfait de cette Providence qui au milieu de tant de bouleversements et de chocs, à toujours veillé à l'existence et à l'indépendance de votre nation, et que cette médiation est le seul moyen qui vous reste pour sauver l'une et l'autre.

Car il est tems enfin que vous songiez que si le patriotisme et l'union de vos ancêtres fondèrent votre République, le mauvais esprit de vos factions, s'il continue, la perdra infailliblement, et il seroit pénible de penser qu'à une époque où plusieurs nouvelles Républiques se sont élevées, le destin eût marqué la fin d'une des plus anciennes.

Signé, BONAPARTE

par le Premier Consul, le Secrétaire d'Etat,
L.S. H. B. MARET.

LE SÉNAT,

Ayant entendu la lecture de la déclaration du premier Consul de France datée de St-Cloud le 8 Vendémiaire de l'an 11 apportée par le Général Rap, et dont la teneur précède,

Arrête :

Qu'il reçoit avec une vive reconnaissance ce nouveau témoignage de la bienveillance du premier Consul pour le peuple Helvétique, et que le Sénat se conformera au contenu de la dite déclaration en tout ce qui le concerne.

Connaissance sera donnée du présent Arrêté

à toutes les Autorités, ainsi qu'aux Chefs des troupes armées contre le gouvernement.

Lausanne le 4 Octobre 1802.

Le Landammann Président du Sénat,
DOLDER.

STOKAR, secrétaire.

D'EGLISE, secrétaire.

Ordonné l'impression et la publication. Le secrétaire d'Etat chargé ad-interim du département de la Justice et Police. RENGER.

COUMIN SAMI A MONTRA

LA POLITESSE AO MENISTRE

C E Sami étais lo valet daū tsati de tsi no. Ti les aultons son maistré allavé à la tzasse et quan l'avai prai duvè à trai laïvres, l'en envoyuve iena au ministre. Césique demorava à ouna bouna demi hora et cein eimbetave boundraf Sami, porche devesai lai allâ après governâ, et que l'arai mi ama se beta aū lli o verouna on bocon à l'einto de lo serveinte, qu'étai pro galeza.

Et cé menistre étais casu asse rapace, quâ pas pî que l'arai offai on verro d'iguie au pouro Sami.

Adon on iadzo que stuce étais rudo en colère, l'enentré to drai dein loto daū menistre et tzampé la laïvre su onna chole sin pi deré bondzo.

Lo menistre que tasaï son sermon de la dimindze se reviré tot épouairi et dit à Sami :

— Qui te cein por daï manairés ? Ete dinse qu'on eintré tsi onna dzein ? Attein, te vu motra la politesse. Chita té quie à ma plliécé, te faré lo menistre, et lé mé que seré lo volet avoué la laivra.

Sami se chita, et l'otro s'avancé vers lli et lai dit avoué respé :

— Bondzo monsu lo menistré ; vouauique onna laïvre que mon maistré vos envoyuve. Vo baillé bin lo boudzou.

Adon Sami lai repon :

— Te lo remacheré bin, lé bin bravo, et té asse bin, me nami ; attein, te vu bailli auquie por ta peinna.

Et Sami fa simbillant de lai presenta onna pice de cin batze et sin va in apré su la porta et crié à la servinta en fasain la mima voix quo lo menistre :

— Jeannette te mètré su la trablla daū pan et de la toma et onna botollie de tot bon por ellia brava dzein que ma aporta cnna laïvre.

Lo menistre fué tot motzetz.

To paraî à la fin se métî à rire et fu dobliedzi de bailli la pice de cin batze et Sami en apré sest enco bin regalâ à la cousena.

LE ROBINSON DU GLACIER D'ORNY

L 'ANNÉE dernière est mort dans notre canton un écrivain vaudois, M. Théodore Chapuis, dont la Bibliothèque universelle a publié à mainte reprise des « Notes de voyage » d'un tour bien personnel et qui furent très goûtées. M. Chapuis avait passé une grande partie de sa vie au mi-

lieu des Indiens, dans les régions les plus reculées de l'Amérique, montrant l'exemple assez rare d'un homme très cultivé qui, à tous les raffinements de la civilisation, préférera le contact direct avec la grande nature, avec les êtres primitifs, et que rien ne contentait autant qu'une bonne pipe, devant le feu d'un bivouac, au milieu de compagnons d'une originalité bien marquée. Ses instincts d'explorateur s'étaient éveillés de bonne heure, ainsi qu'en fait foi le journal de ses séjours au glacier d'Orny, séjours qu'il fit en 1878, c'est-à-dire dans sa vingtième année. De même qu'Emile Javelle, avec lequel il se rencontra plus d'une fois, il avait la passion de la haute montagne, si bien qu'on le vit démeurer tout seul, plusieurs jours de suite, malgré la pluie, à la première cabane d'Orny, qui était loin d'offrir le confort des abris qui lui ont succédé.

On a bien voulu nous confier ce journal de 1878. Nous en détachons les pages où l'auteur conte ses impressions de solitaire du glacier d'Orny. Elles sont illustrées d'humoristiques dessins à la plume, que nous regrettons de ne pouvoir reproduire ici.

... Les gens du pays vous le diront : les meilleurs moments qu'on puisse passer à la cabane d'Orny, c'est la nuit, lorsque fait rage l'un de ces orages qu'on ne peut voir que dans la haute montagne, qui ébranlent le toit de votre abri et font frissonner le zinc — phraphraphrtraatraaa ! — comme pour voir ce qui peut bien se passer sous cette couche fragile, et y exécuter une petite danse de leur façon...

Le lendemain, de bonne heure, Charles Barbazza, le porteur, repart pour la plaine, malgré le mauvais temps qui continue. Dodo reste seul ; il s'assied et réfléchit, nouveau Robinson dans son île. Il mange et boit quelque peu, mais la maladie s'empare de lui ; il use de tabac, remède qui lui réussit moins qu'à son homonyme ; il use de gros bouillants, et va s'étendre le reste de la journée entre dix draps.

Tout casse, tout passe, tout lasse. Ce qui passe, c'est le temps ; c'est aussi le rhum, qui passe très bien ; ce qui lasse, c'est la fièvre et la pluie, mais en vertu du proverbe elles passent comme les autres. Robinson n'a encore rien cassé, mais ça viendra.

Donc un beau matin, Robinson sortit de sa grotte. Moins heureux que l'autre Robinson, il ne possédait pour toutes armes dans son île qu'un piolet et deux haches, dont une à glace. Toutefois, comme il n'avait point encore découvert de traces d'un pied d'homme, il laissa les haches au logis, n'ayant point d'arbre à couper ce jour-là.

Robinson s'avancait lentement, suivant les sommets des moraines. Parfois, il s'asseyait sur un bloc de granit, et se chauffant comme un lézard, regardait tantôt le glacier brillant au soleil au-dessous de lui, tantôt les sommets déchiquetés à sa droite et leurs longs couloirs encore garnis d'une neige grisâtre, ou bien le petit lac tantôt vert, tantôt bleu, qui baigne la moraine.

Qu'il me soit permis ici de parler du charme qu'on éprouve, de l'agrément qu'on se procure en entretenant des courses solitaires. Elles ne sont pas, ces courses, de celles où l'on gravit les plus hauts sommets, inexplorés jusqu'alors, et pourtant elles n'en sont pas moins dangereuses peut-être. Vous partez, seul, de nuit, peu chargé. Peut-être avez-vous un morceau de pain dans votre poche, ou, si votre course doit être longue, si vous devez passer la nuit sur les hauteurs, en plein air peut-être, emportez-vous un châle épais, où vous roulez quelques provisions, sur votre épaulé, à la place qu'occuperait la corde qui vous est inutile.

Vous vous mettez en route à votre aise, mais résolument. Vous vous dites : J'ai la journée devant moi, j'en vais tirer le plus grand profit possible. Je gravirai tel sommet, mais si en route je trouve un autre but à atteindre, qui me plaît mieux, je changerai d'opinion sans vergogne ; je m'arrêterai quand il me plaira, aussi longtemps qu'il me plaira. Personne ne sera là pour me dire : « Dépêchons-nous, voilà des

brouillards qui montent, nous n'avons que le temps ! » ou bien : « Allons plus vite, ne tendez pas ainsi la corde ! — Mais je suis essoufflé, je veux regarder le paysage ! — Non, dépêchons-nous, allons, un coup de collier ! » Ou encore : « Ne nous arrêtons pas si longtemps, j'ai soif, descendons où il y a de l'eau. » Ou encore : « Jamais je ne passerai par là, cherchons un autre couloir, celui-là est trop mauvais, je ne veux pas passer par là ; vous passerez si vous voulez, je ne veux pas vous empêcher, moi je ne suis pas si fou que cela ! »

Toutes ces réflexions, Robinson les faisait en gravissant la moraine, beaucoup mieux qu'elles ne sont écrites ici. Je prends occasion de ces paroles, lecteur mon ami, pour observer que ce n'est point un roman que l'auteur (c'est moi, âgé de 21 ans, qui suis l'auteur) a voulu écrire. Ceci pour plusieurs motifs : 1^e vous ne trouverez point de mariage comme conclusion de ce récit ; 2^e vous ne verrez jamais dans un roman un auteur donner connaissance du nombre de ses années ; 3^e dans tous les romans, l'auteur fait du style (quand il n'en a pas) et vous voyez qu'ici il n'y en a pas.

Non, ce récit est une suite d'idées et de faits embrouillés, jetés sur le papier comme ils viennent à la plume, un peu comme ces moraines dont nous parlions tout à l'heure, qui sont des amas de cailloux en désordre avec beaucoup de gravier et de boue. Parfois cela ne manque pas de charme, quand vous les dominez, mais c'est aussi fort laid. Souvent vous trouvez un énorme bloc, sur l'arête, qui n'a rien à faire là, et vous êtes obligé de le tourner péniblement avant de continuer votre chemin. À propos, pendant que j'y pense, il y a précisément un de ces gros blocs sur la moraine au-dessus du petit lac inférieur ; on ne peut le gravir, et il faut le tourner, heureusement que le sentier est frayé tout autour. Puisque-t-il aussi y avoir un sentier pour tourner le gros bloc que représentent les trois pages que je viens d'écrire !

D'autres de ces blocs, que vous croyez solides, s'ébranlent au moindre attouchement, et vont s'écraser tout au bas de la moraine. Par aventure aussi, vous pouvez, dans une moraine, mettre la main sur un beau cristal fumé ; mais il y a gros à parier qu'il sera tout éraillé par de longs frottements, ou souillé par le sable et la boue glaciaires. Il en est ainsi de ce récit, en tout point semblable à la moraine escarpée que Robinson gravissait ce jour-là. TH. CHAPUIS.

(A suivre.)

A la Pontaise. — Bolomey, de la 2 du 8, se présente à la visite :

— Mon docteu, dit-il d'une voix dolente, ça ne va pas, j'ai pris la grippe à l'exercice.

— Avouez plutôt, fait le médecin en haussant les épaules, que vous avez pris l'exercice en grippe !

— Ça revient au même, docteu.

VIEUX PROVERBES

Trop gratter cuit ;
Trop parler nuit ;
Trop de repos engourdit ;
Trop de fracas étourdit ;
Trop de froideur est indolence ;
Trop d'activité, turbulence ;
Trop d'amour trouble la raison.
Trop de remède est un poison ;
Trop de finesse est artifice ;
Trop de rigueur est cruauté ;
Trop d'audace, témérité ;
Trop d'économie, avarice ;
Trop de biens devient un fardeau ;
Trop d'honneurs est un esclavage ;
Trop de plaisirs mènent au tombeau ;
Trop d'esprit nous porte ombrage ;
Trop de confiance nous perd ;
Trop de franchise nous dessert ;

Trop de bonté devient faiblesse ;
Trop de fierté devient hauteur ;
Trop de complaisance, bassesse ;
Trop de politesse, fadeur ;
Et trop citer de proverbes est fastidieux.

UNE FÊTE EN VALAIS

EN relisant l'autre jour la *Suisse inconnue* de Victor Tissot, nous y avons retrouvé avec grand plaisir, au milieu de tant de pages exquises, celle qui a pour titre : *Une matinée de fête dans un village valaisan*.

Et le désir nous a pris de faire partager notre plaisir à nos lecteurs, ne fût-ce que pour les mettre en appétit et leur donner envie de lire tout le livre. Et ce désir fut encouragé par une lettre de l'auteur, égarée dans le volume, où notre mémoire n'avait pensé à l'aller chercher, lettre qui fort aimablement disait au *Conteur* : « Je vous autorise à reproduire de mon livre tout ce que vous voudrez ».

Nous profitons de la permission.

*

Le lendemain matin, huit heures, toutes les cloches sont en branle, elles sonnent à toute volée, c'est grande fête, fête patronale du Valais, la Sainte-Maurice. Nous sommes aux petites fenêtres de la cure, regardant, dans le superbe paysage de la haute montagne, dans ce grand décor que la Dent Blanche domine de son immense pyramide blanche, les groupes pittoresques qui défilent, les adorables scènes rustiques qui se passent sous nos yeux ravis.

Quel délicieux tableau qu'une matinée de dimanche ou de fête dans un village de la montagne valaisanne ! De tous côtés débouchent des mulets chargés de famille en voyage, l'homme devant, la mère et les filles en croupe, et les enfants, leur tête blonde coiffée de bonnet de diverses couleurs, dans des sacoches de toile ou de cuir suspendues aux flancs de la bête. Quelquefois, l'homme, un grand saint Joseph sec, maigre, tout noir de soleil, comme devait être le vrai saint Joseph, marche devant, à pied, avec un bâton, ou conduit par la bride l'animal qui transporte sa femme, tenant dans ses bras un petit Jésus auquel elle donne le sein un bout de sein rose comme les joues de l'enfant.

La rue est pleine de monde, d'hommes, de mots endimanchés. Les vieux portent des habits la française avec des boutons dorés ; les femmes ont toutes des tabliers blancs ou noirs retenus au tour de la taille par un ruban de couleur, ou soutenus par de petites bretelles qui croisent sur le dos. Elles ont mis le beau bas de laine éblouissant de blancheur qui fait ressortir la jambe dans le soulier découpé, le coquet soulier Louis XV, avec le noeud. Toutes ont de petits fichus rouges brodés ou à fleurs, qui descendent en pointe entre les deux épaules. Le chapeau est en feutre noir, le dessous orné d'une petite bande en passementerie de différentes nuances pour chaque chapeau. Le rouge et l'or dominent dans les gances. Le chapeau se pose un peu de travers, sur l'oreille gauche ou l'oreille droite, d'un air crâne qui va bien aux jeunes têtes. Les femmes mariées portent sous le chapeau un petit bonnet blanc brodé sur les bords. Les vieilles marchent avec de longs bâtons, la taille serrée dans des plastrons de cuir brodés. Quelques-unes de ces cuirasses de cuir sont gaufrées d'écuissos, ornées d'armoiries que les fils d'or font briller au soleil comme des ornements d'église.

Les hommes, grands, secs, osseux, très noirs, têtes dures de reitres, se promènent en tenant un paquet de linge blanc sous leur bras ; c'est la chemise de mort, la chemise de pénitent blanc qu'ils doivent porter à la procession, les jours de grandes fêtes.

Les mulets continuent d'arriver en longues files pittoresques, en amusantes caravanes, tandis que le gendarme se promène en gants blancs, la patrine bombée sous le plastron bleu de ciel de ses bel uniforme qui l'endimanche. D'un œil vainqueur et du haut de sa taille de six pieds, il reluquait jolies paysannes en bas blancs qui montent avec rapidité froufroutant les escaliers du cimetière, et se vont à l'église en portant un livre de messe de les tranches d'or brillent comme un lingot qu'ils auraient ramassé sur le chemin.